



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



« Renforcement des industries culturelles
et amélioration de l'accès aux biens
culturels »

Programme conjoint Culture et
Développement du F-OMD mis en œuvre
en

URUGUAY

Contributions du programme conjoint à la mise en œuvre des Conventions de l'UNESCO sur la culture



[Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles](#)

Actions du programme conjoint:

- **La créativité et la production d'expressions culturelles** ont été appuyées, notamment dans les sous-secteurs des industries créatives de l'artisanat, de la musique et de l'édition :
 - Soutien technique aux artisans afin qu'ils améliorent leurs conceptions ;
 - Création de 18 « fabriques culturelles » visant à former et soutenir des entrepreneurs du secteur culturel ;
 - Création de 11 usines de production culturelle visant à renforcer l'accès à des biens/services culturels coûteux ou difficilement accessibles, notamment les technologies audiovisuelles et de production musicale ;
 - Création d'un pôle musical et d'un pôle d'édition au sein du Gouvernement ;
 - Formation de 60 parties prenantes nationales en gestion des entreprises culturelles ;
 - Organisation de 4 ateliers de renforcement des capacités dans 3 centres pénitentiaires, dans les domaines des arts visuels et de l'artisanat, des arts de la scène et des festivités, des livres et de la presse ;
 - Création d'une pépinière d'entreprises culturelles.

Produits du programme conjoint:

- **La créativité et la production d'expressions culturelles** ont été appuyées par la publication d'un ouvrage sur les contenus culturels et les moyens de communication ;
- Produits visant à **intégrer la culture aux politiques et aux programmes de développement durable** au niveau national :
 - Plan stratégique de renforcement de la compétitivité du pôle musical ;
 - Plan stratégique de renforcement de la compétitivité du pôle de l'édition.

Veillez noter que l'information présentée sur les Conventions est fondée sur les commentaires envoyés par l'équipe du programme conjoint pendant sa mise en œuvre, et de ce fait risque de ne pas être exhaustive.